

Conditions d'annulation

Levallois Découvertes

Association Loi 1901 à but non lucratif.

Siège social Hôtel de Ville - Place de la République

Directrice : Christine Muller

Accueil : 47 rue Rivay

Tél : 01 47 15 75 15

decouvertes@ville-levallois.fr

Du lundi au vendredi de 10h à 19h

Le samedi de 10h à 12h30

SIRET : 413 066 242 00012

Immatriculation : IM092120051

Garant : Groupama Assurance-Crédit - 8-10 rue d'Astorg, 75008 Paris cedex

Assureur : Axa France Iard - 313 Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre cedex



À SAVOIR

- Les voyages organisés par Levallois Découvertes sont réservés en priorité aux Levalloisiens.
- Pour votre première inscription de l'année, veuillez-vous munir d'un justificatif de domicile (taxe d'habitation, dernière quittance de loyer ou dernier relevé des charges pour les propriétaires) et d'une pièce d'identité.
- Les amis non-Levalloisiens sont les bienvenus en fonction des places disponibles à condition qu'ils soient parrainés pour adhérer à l'association ;
- Se munir des pièces d'identité mentionnées dans les notes pratiques au moment de l'inscription.
- Le participant reconnaît avoir été informé des formalités administratives et sanitaires et de franchissement de frontières. Pour les ressortissants étrangers : Levallois Découvertes invite à se rapprocher des ambassades ou consulats compétents qui indiqueront les formalités particulières de police, de douane et de santé à respecter pour voyager. Levallois Découvertes décline toute responsabilité si les formalités requises n'étaient pas scrupuleusement respectées et impactaient le bon déroulement du voyage (refus d'embarquer). Aucun remboursement, même partiel, ne pourra être exigé.
- Pour des raisons d'organisation, Levallois Découvertes ne pourra assurer ni repas répondant à des normes antiallergiques ni repas à spécificités confessionnelles.
- Levallois Découvertes se réserve la possibilité de réviser le prix du voyage en cas de variation des données utilisées pour le calcul de ce prix. (Modification du nombre de participants, taux de change, tarifs des transports, taxes d'aéroport, carburants). Un courrier d'information est envoyé indiquant le motif de la hausse et son montant.
- Les prix des séjours étant établis sur la base d'un nombre de participants, le voyage peut être annulé si le nombre est insuffisant.
- Levallois Découvertes ne peut être responsable, en cas de force majeure, ni des retards, ni des interruptions ou modifications de parcours, pannes, faits de grève survenant pendant les voyages.
- Nous déclinons toute responsabilité quant aux conditions météorologiques et quant aux prestations achetées sur place sans notre intervention.
- Pour des raisons techniques, le programme des visites et excursions peut être modifié.
- Le participant reconnaît avoir pris connaissance des conditions particulières des contrats d'assurance Tokio Marine n° 65 528 543 et Mutuaide Assistance n° 09/3669 : annulation, bagages, assistance-rapatriement, interruption de séjour, responsabilité Civile et individuelle accident.
- Un carnet de voyage sera remis quelques jours avant le départ (convocation, programme, liste des hôtels et autres renseignements pratiques).

CONDITIONS D'ANNULATION

- Aucun remboursement en cas d'annulation d'un voyage pour convenances personnelles ou raisons professionnelles sauf dans le cas où les sinistres sont pris en charge par les assurances souscrites par le participant. Dans le cas d'un motif d'annulation donnant lieu à indemnisation par les assurances, le remboursement du voyage interviendra déduction faite des frais d'annulation tels que définis ci-après :
 - En cas d'annulation de l'inscription jusqu'à 30 jours avant le départ : 50 € par adulte de plus de 18 ans et 25 € par enfant de 12 à moins de 18 ans.
 - En cas d'annulation à moins de 30 jours avant le départ, se référer aux conditions suivantes :
 - Entre 30 et 21 jours avant le départ : 25 % du montant total du voyage.
 - Entre 20 et 8 jours avant le départ : 50 % du montant total du voyage.
 - Entre 7 et 2 jours avant le départ : 75 % du montant total du voyage.
 - Moins de 2 jours avant le départ : 100 % du montant total du voyage.
 - En cas d'annulation, la prime d'assurance, les frais de visas et les frais de transports (lorsqu'ils sont acquis au transporteur), les frais facturés par notre prestataire pour la réservation du voyage en ligne ne sont pas remboursables.
 - Lorsque le client ne se présente pas au départ ou à la première prestation mentionnée dans son carnet de voyage ou si le client se trouve dans l'impossibilité de participer au voyage faute de présenter les documents nécessaires (notamment passeport, visa, certificat de vaccination), le voyage n'est en aucun cas remboursé.

